



BANNALEC **infos**

Magazine de la commune de Bannalec • **AVRIL 2022**



Vote du budget 2022 :

Une bonne santé financière

PENNAD-STUR AR MAER

E-pad kuzul-kêr kentañ ar re yaouank en diskar-amzer tremenet e oa bet lavaret gant ar yaouankizoù o doa c'hoant da vevañ un dibenn-bloaz 2021 evel d'an ordinal, ha dreist-holl gouelioù Nedeleg evel boaz. Siwazh deomp, merket eo bet deroù ar bloavezh 2022 gant pandemiezh ar c'hovid c'hoazh, gant hec'h aridennad strishadurioù. Embann a ra ar re yaouank, koulskoude, o deus un ezhomm bras ha mallus da adkavout ur vuhez laouenoc'h.

Diskouez a rae ar c'hoant-se e oa ret-groñs evit an holl, tud yaouank ha tud koshoc'h, da adkavout ur vuhez dieupoc'h ha plijusoc'h. En nevezamzer-mañ, pa c'haller esperout e yelo ar bandemiezh war-gil, ez eo ar pezh a c'hoarvez en estrenvro a zeu betek ennomp gant trouz ar c'hanolioù e toull hon dorioù

Evel ma c'hoarvez allies, pa vez enkadennoù ha mareoù diaes, an dud a ziskouez piv int ha merzet em eus, evit gwir, ez eus ul lusk kengred ganto peurliesañ. Hon nerzh eo ha n'eo ket hep abeg ez eus eus Breizh ur rannvro dedennus. Degemerus eo Breizh, gant un endro hon eus gouezet gwareziñ dreist-holl, met bez' eo ivez un douar a raktresoù ha chomet eo, a gav din, brokus ha kengret.

Neuze, en nevez-amzer-mañ, gwelomp sklaer petra eo an dalc'hoù en-dro deomp met arabat eo deomp kaout aon abalamour ma klask lod sachañ ac'hanomp en ur blegenn diskarour ha doñjerus. Chomomp feal deomp-ni, ra vo raktresoù ganeomp hag adtapomp ivez ar mareoù leun a blijadur a ya d'ober pinvidigezh Banaleg.

**Christophe Le Roux,
Maer Banaleg**

Journal d'informations municipales de Banalec

Directeur de publication :
Christophe Le Roux

Comité de rédaction : Sylvain Dubreuil,
Marie-France Le Coz, Jérôme Lemaire,
Christelle Bessaguet, Odile Le Cann, Roger
Carnot, Marie Duigou et Guy Doeuff

Crédit photos : service communication
de la mairie de Banalec, associations

Conception et réalisation : N'Chips
Creation, Banalec 06 84 44 43 72
Imprimerie : Imprigraph à Arradon (56)
Dépôt légal N°2110

ÉDITO



Lors du 1er conseil municipal des jeunes à l'automne dernier, Ils exprimaient le souhait de vivre une fin d'année 2021 et notamment des fêtes de Noël normales. Malheureusement même ce début d'année 2022 a encore été marqué par la pandémie de covid avec son cortège de restrictions. La jeunesse exprime pourtant un besoin profond et urgent de retrouver une vie plus joyeuse.

Ce souhait était le reflet d'une nécessité pour tous, jeunes et moins jeunes, de retrouver une vie plus libre et agréable. En ce printemps 2022 où l'on peut espérer un recul de la pandémie, c'est le contexte international qui nous rattrape avec le bruit du canon à nos portes.

Comme souvent, lors des crises et des moments difficiles, les personnes se révèlent et j'ai effectivement observé le plus souvent un sursaut de solidarité. C'est notre force et ce n'est pas pour rien que la Bretagne est une région attractive. La Bretagne est accueillante grâce notamment à un environnement que nous avons su préserver, mais c'est aussi une terre de projets et qui, je crois, est restée généreuse et solidaire.

Alors, en ce printemps 2022, restons lucide sur les enjeux qui nous entourent mais ne cédon pas aux marchands de peur, qui souhaitent nous entraîner dans une spirale décliniste et nauséabonde. Restons nous-même, ayons des projets et reprenons aussi les moments de convivialité et de partage qui font la richesse de Banalec.

**Christophe Le Roux,
Maire de Banalec**

Chiffre du mois



108 165 €

c'est le montant total des subventions accordées par la municipalité aux associations.

Décès

Disparitions de bénévoles



Jean-René Collin



Joseph Le Guéer

Au mois de février 2022, le monde associatif a été profondément bouleversé par la disparition de plusieurs bénévoles ayant œuvré pendant de nombreuses années pour la mise en place et le déroulement de nombreuses manifestations dans la commune (la fête des Vieux Métiers, les noces bretonnes). Joseph Le Guéer et Jean-René Collin nous ont quitté en ce début d'année.

Propreté**Le Glutton® pour nettoyer les rues du bourg**

Depuis quelques mois, les services municipaux ont fait l'acquisition d'un nouvel équipement dédié au nettoyage des rues du bourg : le Glutton® aspire, nettoie et désinfecte. Ergonomique et très simple d'utilisation, cet aspirateur électrique de déchets urbains permet aux agents de la propreté urbaine de nettoyer aisément toutes les saletés qui s'incruster sur les trottoirs, en dessous des bancs publics, sur les poubelles de rue. Cette machine compacte, silencieuse et écologique est utilisée régulièrement dans les rues du bourg.

Anniversaire**Le CCAS a fêté les 100 ans de Paulette Naour**

Le 25 janvier dernier, l'EHPAD Les Genêts était en fête pour les 100 ans de Paulette Naour, entrée en 2016 dans l'établissement. Paulette a été enseignante à l'école de Saint-Jacques, puis à celle du hameau de l'Église-Blanche à Bannalec. Mariée en 1947 à Louis Naour, un instituteur riécois passionné de football, qui fut pendant longtemps secrétaire de la Fleur de Genêt. Le couple aura deux filles, Danièle en 1948 et Marie-Paule en 1952, qui seront également institutrices. Les responsables du CCAS ont partagé ce moment convivial et apporté quelques cadeaux à la centenaire.

Politique**Élections législatives juin 2022**

Les élections législatives servent à élire les députés. Ils sont élus au suffrage universel direct. Les prochaines élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022.

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale de votre mairie. Un Français ayant atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Si vous avez déménagé et que votre nouvelle adresse ne correspond plus à celle indiquée lors de votre inscription sur la liste électorale, il est possible que vous ayez été radié de la liste de la commune. Pour vérifier votre inscription sur la liste de votre ancienne commune, vous pouvez utiliser le téléservice sur le site www.service-public.fr.

Civisme**Les élus interpellent les citoyens**

En février dernier, les élus municipaux ont souhaité rappeler quelques règles simples de civisme. Régulièrement interpellés par des habitants qui se plaignent de problèmes de déjections canines ou de chiens en divagation, les adjoints au maire Odile Le Cann (environnement) et Roger Carnot (voirie) ont effectué une mise au point sur ce thème : aux Bannalécois qui se demandent ce que fait la mairie contre les crottes de chiens, ils retournent la question : que font les propriétaires de ces chiens ? Ce n'est pas uniquement à la mairie de régler les problèmes d'incivilité de certains habitants, c'est une question de respect de l'espace public et des autres.

Lors des précédents mandats, les élus avaient déjà été confrontés au problème et en 2006, la mairie avait installé deux distributeurs de sacs-poubelles dédiés aux déjections canines, dans le bourg, derrière l'ancienne médiathèque Michel-Thersiquel et derrière l'église. Les

agents du pôle technique vérifient régulièrement s'il manque des sacs et un agent a été recruté récemment avec différentes missions, dont celle d'effectuer le nettoyage du bourg.

Les élus sont également interpellés sur le problème de la divagation de chiens, qui peuvent faire effrayer les piétons qu'ils croisent ou attaquent d'autres animaux domestiques.



La mairie a la possibilité d'appeler le centre animalier de Quimper pour procéder à la prise en charge des animaux en divagation. Cet acte et la mise en fourrière ont des conséquences financières pour le propriétaire. Pour le bien-être de tous, la mairie demande aux propriétaires de chiens fugueurs de les attacher et d'empêcher qu'ils ne passent la journée en dehors de leur propriété.

Solidarité

Solidarité avec l'Ukraine

À Bannalec, une collecte solidaire de dons au profit du peuple ukrainien a été mise en place dès le 3 mars par la municipalité. Les élus ont souhaité solliciter les associations pour l'organisation de permanences : elles ont répondu rapidement de façon positive, à l'exemple du Vestiaire Bannalécois qui a offert une vingtaine de cartons de vêtements, dès le 1er jour.

Les Bannalécois ont été très généreux durant toute la collecte : beaucoup de couvertures, de vêtements chauds, d'articles de puériculture et d'hygiène pour bébés ont été collectés.

La commune a fait en sorte que les dons partent sur place et a trouvé des solutions auprès de différentes associations.

Au final, cette opération aura été un bel élan de générosité de la part des Bannalécois, que ce soit par leurs dons ou par leur temps donné. La municipalité remercie toutes les personnes qui se sont proposées pour apporter leur aide.



Formation

Des formations mutualisées proposées par la municipalité



En février, deux groupes de bénévoles de différentes associations locales ont participé à une formation proposée par la municipalité avec la collaboration de sapeurs-pompiers du centre de secours. En effet, la municipalité a souhaité accompagner les Bannalécois,

avec une formation de 2 heures axée sur les comportements à adopter en cas d'accident : connaître les premiers gestes, savoir qui appeler et comment intervenir rapidement. En complément d'un apport de connaissances pratiques, cette formation a permis à ces acteurs du milieu associatif de se connaître et de créer des liens qui pourraient être féconds pour la suite. Les élus municipaux réfléchissent déjà à la mise en place de nouvelles formations sur des thématiques différentes qui intéresseront les responsables associatifs.

Sécurité

Des équipements de sécurisation de la route

La municipalité poursuit sa réflexion sur la sécurisation des axes routiers de la commune. L'adjoint au maire Roger Carnot, délégué à la voirie, indique que les dispositifs installés en février route de Saint-Thuriën, après l'entrée du quartier de Kerliver, ont pour unique objectif de modifier le comportement

des conducteurs pour sécuriser la circulation sur cet axe sur lequel passent de nombreux véhicules (voitures et camions) quotidiennement. Un 1er dispositif de ralentissement avait déjà été installé au début de l'été 2021 au Verger, qui s'est avéré satisfaisant pour les riverains.

DAE

De nouveaux défibrillateurs installés dans la commune

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. Depuis quelques années, la commune était dotée de 7 DAE installés dans différents points du bourg.

Au mois de mars, ce sont 5 dispositifs supplémentaires qui ont été mis en place afin de mieux quadriller la commune.

La liste des emplacements des défibrillateurs :

1. au bourg, au passage Lucien-Picard, derrière la fontaine et près de la boîte à livres
2. salle Jean-Moulin, rue Jean-Moulin, à l'extérieur, près de l'entrée
3. salle Pierre-Boëdec (salle omnisports), route de la Grange, dans le hall d'entrée
4. Maison de l'Enfance, à l'entrée, route du Trévoux
5. au stade municipal, près des vestiaires du club d'athlétisme
6. à la halle André-Duval, au stade municipal
7. à l'ancienne médiathèque Michel-Thersiquel, rue de la Farandole
8. sur la façade de la mairie
9. sur la façade de la médiathèque Le Tangram
10. à la salle Auguste-Salaün
11. au pôle technique
12. à la salle de Saint-Jacques



Scolarité

Un nouveau dispositif d'accompagnement des élèves (C.L.A.S.)



La municipalité a mis en place un nouveau dispositif à destination des élèves de CE de l'école Mona-Ozouf depuis le mois de février : le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. Cet outil favorise l'épanouissement de l'enfant et la réussite de sa scolarité. Au sein de la nouvelle médiathèque, une équipe d'accompagnateurs (agents de la médiathèque et du service animation) propose un temps où les enfants intégrés dans ce dispositif trouvent l'appui d'adultes qui les valorisent et les aident

à découvrir leurs capacités tout en établissant une relation de confiance avec eux.

L'accompagnement à la scolarité joue ce rôle de complément et de partenaire de l'école, dans le respect des compétences et des responsabilités de chacun et des besoins de chaque enfant.

Ces actions, qui ont lieu sur le temps périscolaire du mardi soir, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire.

Concours de la Ligue des Droits de l'Homme

Plantation d'arbres fruitiers par les élèves



Depuis plusieurs années, des classes de l'école élémentaire publique Mona-Ozouf participent au concours annuel proposé aux élèves par la Ligue des Droits de l'Homme (LDH). L'an dernier, le concours proposé par la LDH avait pour thématique : « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants », proverbe africain cité par Antoine de Saint-Exupéry dans son ouvrage Terre des hommes.

Les élèves avec leurs enseignants ont écrit à la mairie, avant de rencontrer le maire Christophe Le Roux. Les élus municipaux ont accordé un budget et un espace situé à proximité de l'Espace jeunes et de la salle de sports, pour une

plantation d'arbres fruitiers. Ensuite, l'enseignante de CM Gwendoline Andrieux a contacté la LDH et l'association Arborepom d'Arzano qui agit pour préserver des espèces de pommiers et poiriers locaux (collectage, plantations, greffes). L'association Les Gratouillis a également collaboré à ce projet.

En janvier, les 4 classes de l'école publique impliquées dans ce projet ont participé à la plantation de porte-greffes pour 16 pommiers et 2 poiriers. Le greffage des arbres fruitiers est programmé au printemps avec les enfants.

L'association Arborépom a d'ailleurs sollicité les Bannalécois pour retrouver des variétés locales de pommes et de poires issues du territoire.

CMJ

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes planchent sur leurs projets



Après avoir été élus en novembre 2021, les jeunes conseillers du CMJ se sont retrouvés à deux reprises en ce début d'année 2022 afin de se mettre d'accord sur les différents projets qu'ils seront amenés à mettre en place pendant la durée de leur mandat (2 ans).

Par petits groupes, les conseillers ont échangé autour des idées de chacun avant de définir les projets prioritaires selon la majorité d'entre eux.

Suite à la réunion du samedi 2 avril, les projets suivants ont été retenus:

- Création d'un terrain de bosses pour vélo
- Présentation des rivières et de la pêche, en lien avec l'AAPPMA
- Remise en service de la fontaine
- Mise en place d'ateliers «Sécurité Routière»
- Lutte contre le harcèlement scolaire
- Jardinage
- Installation de boîtes à livres pour les enfants

Une matinée de nettoyage des rues de Bannalec est prévue au mois de mai.

Installation

Des panneaux photovoltaïques sur le toit du Tangram

À la demande des élus municipaux, Adrien Gallo, chargé de mission énergie au Syndicat Départemental d'Énergie du Finistère (SDEF), a mené une visite des installations de panneaux photovoltaïques, au mois de janvier.

Le conseil municipal a choisi le Sdef pour installer et superviser le fonctionnement de cette installation qui a coûté 37 300 € HT (installation, équipements et raccordement) pour une surface de

156 m². Les élus ont choisi une solution qui consiste à reverser la production d'électricité dans le réseau général de la commune, ce sont donc les Bannalécois qui profiteront de cette énergie. Le fait de réinjecter l'énergie dans le réseau général permet de garantir la rentabilité économique du projet et d'assurer l'amortissement de l'installation.



Rénovation

Des travaux de rénovation à l'école maternelle



Depuis la rentrée scolaire de septembre 2021, de nombreux travaux ont été effectués à l'école maternelle publique. Après le remplacement des dômes dans le secteur des grands, toutes les gouttières ont été entretenues.

Les faux-plafonds ont été installés dans les classes 6 et 7 pendant les vacances scolaires de la Toussaint et d'hiver (remplacement des fenêtres de toit, éclairage LED et réseau Ethernet filaire). Des films solaires seront installés dans la classe de Rozenn Graindorge comme cela a été fait dans le réfectoire et les classes 7 et 8.

Les agents municipaux reprendront les tracés de peinture de jeu au sol de la cour.

Un portillon sera installé côté garderie avec des rambardes sur le trottoir. De plus, un enclos pour les poubelles sera créé à côté du portillon permettant de dégager les poubelles qui sont sur le trottoir.



C'est le printemps !

Profitez des sentiers de randonnée

La commune de Bannalec dispose de très beaux sentiers de randonnée qui incitent à la promenade et permettent à ceux qui les empruntent de découvrir nos richesses naturelles et historiques.

Les agents municipaux du pôle technique effectuent l'entretien de ces chemins, généralement à partir du mois de mars.

Avec l'arrivée du beau temps, il est toujours agréable de profiter des beaux chemins de randonnée de la commune pour des ballades en soirée ou le week-end.

Accessibles à partir du bourg ou d'une chapelle, les sentiers de Bannalec font l'objet de toute l'attention des agents du pôle technique qui débroussaillent, tondent et tronçonnent pour rendre nos promenades les plus belles possibles.

Pour plus d'informations sur les sentiers : <https://www.bannalec.fr/ballades-et-sentiers>

et l'application Rando Bretagne Sud à télécharger sur smartphone et tablette pour de belles randonnées sur le territoire.





BUDGET 2022

Un budget maîtrisé

Le budget 2022 risque d'être marqué par le retour de l'inflation. Dans ce contexte d'incertitude, nous avons dû anticiper une hausse des dépenses de fonctionnement notamment sur le poste énergie (gaz, électricité et carburant).

Nous avons cependant fait le choix de taux d'imposition inchangés et il n'est pas prévu non plus de recourir à l'emprunt en 2022.

Ainsi entre le budget 2021 et 2022, nous avons prévu une augmentation des dépenses de +1,6% et une augmentation des recettes de +1,3%.

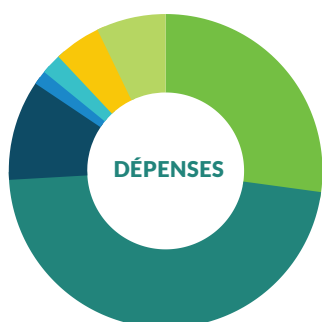
La maîtrise des dépenses de fonctionnement sera donc poursuivie afin de conserver un budget durable et ainsi préparer les futurs investissements nécessaires pour les habitants de Bannalec et son attractivité.

Les principales dépenses en investissement sur 2022 sont :

800 000 € maximum pour la voirie communale

330 000 € pour le solde du marché de la médiathèque le Tangram

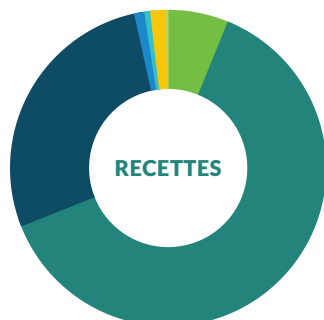
220 000 € pour l'acquisition de biens immobiliers : Rue de Saint Thurien pour un projet concernant l'école Mona Ozouf et l'îlot Le Gall près de la gare pour un projet de construction de logements



Dépenses de fonctionnement 2022

Charges à caractère général	1 439 947,00
Charges de personnel	2 488 500,00
Autres charges de gestion courante	546 950,00
Charges financières Intérêts de la dette	78 000,00
Charges exceptionnelles, atténuations produits, imprévus	112 772,33
Opérations d'ordre : amortissements	256 000,00
Virement pour investissement	380 000,00

5 302 169,33

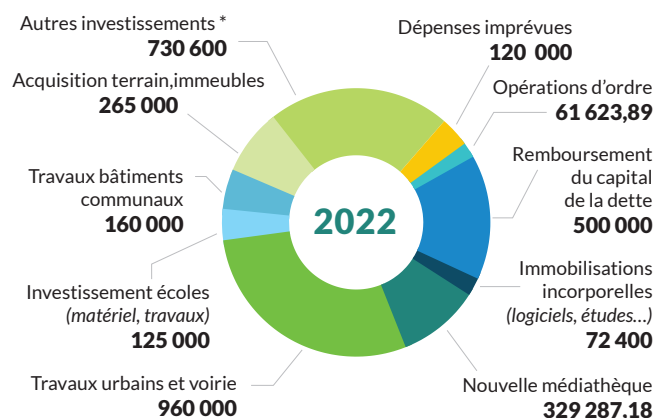


Recettes de fonctionnement 2022

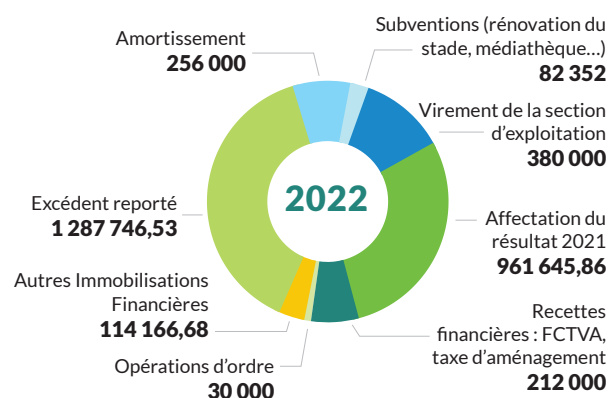
Produits des services	325 974,94
Impôts et taxes	3 331 725,00
Dotations, subventions et participations	1 460 572,00
Autres produits (locations immeubles)	55 000,00
Opérations d'ordre (Travaux régie, reprise subventions)	31 623,89
Atténuations de charges	84 000,00
Produits exceptionnels	13 273,50

5 302 169,33

Dépenses investissement : 3 323 911,07 €



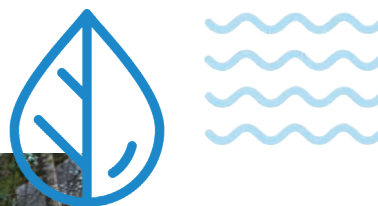
Recettes investissement : 3 323 911,07 €



*Matériel transport, travaux stade, travaux cuisine centrale, matériels divers, travaux cimetière...

ENTRETIEN

avec les membres de l'AAPPMA



La qualité de l'eau :

En Bretagne, dans les années 60/70, l'évolution des pratiques agricoles et le développement des industries agro-alimentaires ont engendré de nouvelles pollutions. L'évolution de la population, des modes de consommation, a également augmenté les pollutions d'origine domestique.

C'est au cours de cette décennie que Youenn Landrein observe, près de chez lui, la dégradation progressive du Ster-Goz. « C'est en particulier l'implantation de la pisciculture et son impact sur la rivière qui m'a ouvert les yeux sur ce que pouvait être la pollution, tant sur le plan physique que biologique. Il y avait des sacs en plastique d'aliment de poisson, des emballages en polystyrène qui jonchaient le lit de la rivière où étaient accrochés dans les embâcles, mais aussi des boues en putréfaction issues des excréments des poissons d'élevage, des cadavres de poissons... En fait j'étais écologiste sans le savoir, j'aimais la nature tout simplement ».

En 1969, l'Association Pour la Protection des Salmonidés en Bretagne, APPSB, avait été créée, principalement en réaction aux pollutions importantes issues des papeteries à Quimperlé. Son slogan « Quand le poisson meurt, l'homme est menacé » était particulièrement mobilisateur pour des pêcheurs analysant l'évolution négative de la situation des rivières, désormais non entretenues et de plus en plus de polluées.

À partir de 1974, les frères Landrein arrivaient à la tête de l'association de pêche de Bannalec, les premiers chantiers bénévoles de nettoyage du Ster-Goz furent lancés, rejoints par d'autres Bannalécois, qui avaient également pris conscience de la nécessité de sauver la rivière.

Youenn Landrein : un parcours de pêcheur militant

Depuis la dernière assemblée générale de l'AAPPMA, Youenn Landrein a repris la présidence de l'association, pour poursuivre le combat pour la défense et la protection de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Lorsqu'il évoque son histoire personnelle et son parcours militant, on ressent parfaitement ce lien viscéral profond qu'il entretient avec le Ster-Goz, la rivière auprès de laquelle il est né en 1953 où il a grandi, dans une famille de meuniers du quartier de Saint-Mathieu. C'est également sur cette rivière qu'il a découvert le plaisir de la pêche : « quand on était gamins, avec mon frère, nous allions pêcher des vairons avec un bout de bambou, un fil, un hameçon réalisé à partir d'une épingle et des vers de fumier. A l'époque, au moulin, il n'y avait pas de puit. L'eau pour faire la cuisine, le café, venait de la rivière. L'eau que nous buvions quotidiennement venait de la source de la chapelle de Saint Mathieu ». Dans la famille, on trouve d'ailleurs plusieurs pêcheurs et progressivement Youenn découvre d'autres techniques et apprend le maniement de cannes à pêche plus évoluées, jusqu'à se découvrir une véritable passion pour la pêche au saumon.

L'évolution de la rivière depuis 60 ans

L'évolution de la rivière est très liée à celle de l'agriculture, aux élevages en particulier, qui ont entraîné une modification importante des cultures et du machinisme agricole. Par exemple, le remplacement du foin par le maïs a rapidement entraîné l'abandon des fonds de vallée. Depuis des siècles les prairies en bordure de rivière étaient particulièrement bien entretenues. Chaque mètre carré d'herbe était essentiel pour la production de fourrage. En fait, les agriculteurs riverains participaient au maintien de l'équilibre biologique des rivières et ruisseaux.

Quand le maïs est arrivé, certains ont essayé, pendant quelques années, de le cultiver dans les fonds de vallée, mais sans succès, car impossible à récolter certaines années pluvieuses. Puis les réglementations de protection de la ressource en eau ont réduit ces pratiques.

Ainsi, aujourd'hui, les fonds de vallée sont de plus en plus abandonnés. Sans les opérations d'entretien des cours d'eau, les rivières seraient dans un bien triste état.



Un combat sans fin :

L'APPSB devient Eaux et Rivières, qui se donne deux axes principaux d'actions : la lutte contre la pollution et l'entretien des rives des cours d'eau. De 1970 à la fin des années 80, les militants associatifs redonnent vie aux rivières avec les opérations « Rivière propre ».

À Bannalec, les actions se multiplient : journée de nettoyage en 1980 en partenariat avec l'association Arnev, rapprochement avec les autres associations du bassin versant de l'Aven-Ster-Go, réunion en mairie avec les industriels de la commune en 1982 qui conduira à la construction de la station d'épuration, ou encore des chantiers bénévoles avec des jeunes du pays Glazik ou des lycéens du Likès jusqu'au retentissant procès de 1983 qui vaudra aux responsables de l'APP le surnom d' « empêcheurs de polluer en rond » et aboutira au contrat de rivière en 1985, qui comprenait un programme important de travaux d'assainissement sur 5 ans. Son volet entretien du cours d'eau contribuera à l'émergence du métier de technicien de rivière, comme celui qu'exercera Gilbert Duigou pendant plusieurs années.



L'évolution de la pêche :

La pêche en rivière est un loisir issu de la ruralité. Elle se pratique plus individuellement qu'en groupe, parfois en famille. Pour pouvoir pêcher, il faut avoir un « permis de pêche », c'est-à-dire adhérer à une association appelée actuellement AAPPMA du Ster-Go : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. On constate que les pêcheurs n'ont pas toujours la conscience d'être adhérent d'une association.

Le nombre de pêcheurs mobilisés par les réunions de l'association ou les chan-

tiers de nettoyage et d'entretien n'a pas radicalement changé. Lorsque Youenn Landrein et son frère aîné intègrent l'Association de Pêche en 1974, les pêcheurs présents à l'assemblée générale ne sont pas très nombreux et cela n'a pas vraiment changé au fil des années.

En 2021, le nombre d'adhérents de l'AAPPMA est de 70 membres actifs de plus de 12 ans et 13 plus jeunes (59 actifs et 9 de moins de 12 ans en 2020). Les effectifs restent relativement stables depuis 8 ans avec une moyenne de 54 membres actifs et 79 plus et moins de 12 ans. Les responsables de l'association s'interrogent sur l'augmentation, constatée en 2021, du nombre de cartes à la journée : « est-ce une évolution liée à la crise sanitaire avec les incertitudes qu'elle entraîne ou est-ce un mouvement plus profond ? ».

La nécessaire mobilisation des habitants :

Dans les mois et les années à venir, l'AAPPMA souhaite réussir à mobiliser plus d'habitants pour pérenniser leurs actions, qu'ils soient pêcheurs ou non : « nous voulons que les Bannalécois s'approprient le Ster-Go, un des éléments de notre patrimoine, marqueur de l'identité de la commune de Bannalec. Notre souhait est que les habitants prennent conscience de l'intérêt de préserver et valoriser ce patrimoine. Bien entendu, ça concerne déjà les pêcheurs : il faut que chaque membre de l'association comprenne ce que cette adhésion signifie. Nous attendons d'eux qu'ils s'impliquent davantage dans la vie de l'association et pourquoi pas que chacun participe au moins une journée par an à nos chantiers de nettoyage du cours d'eau ».

Les responsables de l'AAPPMA espèrent également que des partenariats ponctuels avec d'autres associations ou structures locales pourront se développer sur le territoire pour des actions concrètes. Enfin, ils attendent un engagement des jeunes Bannalécois : « dans les médias, nous découvrons une partie de la jeunesse mondiale qui se mobilise et interpelle les gouvernements sur leur politique environnementale, mais ici, concrètement, n'y a-t-il pas possibilité que les jeunes s'engagent en participant aux chantiers de nettoyage, à nos côtés ? Il y a sûrement des passerelles à mettre en place avec les structures d'accueil de jeunes ou le Conseil Municipal des Jeunes ».



Zoom sur

L'histoire de l'AAPPMA :

(Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) du Ster Goz, créée le 15 décembre 1941, est un organisme associatif de type loi 1901. Ses missions sont précisées dans l'arrêté ministériel du 16 janvier 2013 fixant les statuts types des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique.

L'association a pour objet :

1. De détenir et de gérer des droits de pêche,
2. De participer activement à la protection et à la surveillance des milieux aquatiques et de leur patrimoine piscicole,
3. D'élaborer et de mettre en œuvre un plan de gestion piscicole,
4. De mettre en œuvre des actions de développement du loisir pêche, en cohérence avec les orientations nationales et départementales,
5. D'effectuer, sous réserve des autorisations nécessaires, tous travaux et interventions de mise en valeur piscicole,
6. De mener des actions d'information, de formation et d'éducation en matière de protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole et d'éducation à l'environnement, au développement durable et à la biodiversité,
7. De se rapprocher des associations du même bassin ou sous-bassin pour constituer des regroupements permettant une cohérence de gestion, d'élaboration des mesures et interventions techniques de surveillance, de protection, d'amélioration et d'exploitation équilibrée des ressources piscicoles des droits de pêche.

Sport

Entretiens croisés avec la présidente du Dojo Bélon Aven et le président du Club Gymnique Bannalécois



Comment la crise sanitaire a-t-elle impacté votre association et de quelles façons ?

Élisabeth Barbat : « au club de judo, nous avons connu une grosse baisse d'effectifs accentuée sur la deuxième année par la crainte de s'inscrire, sans avoir la possibilité de pratiquer. Cette baisse d'effectif s'est traduite par une diminution des rentrées d'argent (cotisations), ce qui nous a sérieusement inquiété du fait de la charge salariale (entraîneurs). Heureusement, nous avons pu bénéficier d'un peu d'aide sur les salaires par l'État et un soutien logistique important de la municipalité. Nous avons aussi été impactés par l'annulation de notre manifestation Troc et puces qui nous permet tous les ans d'équilibrer notre budget ».

Olivier Williot : « Au CGB, nous avons également connu une baisse d'effectifs notamment sur les groupes compétitions. Notre salariée a été placée en chômage partiel car il n'était plus possible de maintenir une activité de façon régulière avec les contraintes de la situation sanitaire (couvre-feu, brassage d'enfants originaires de plusieurs communes et impossibilité d'effectuer des activités extérieures). Nous avons trouvé des subventions pour compléter notre budget annuel (aide COVID principalement). Enfin, et logiquement, nous avons perdu le contact avec les parents qui avaient déjà du mal à s'investir dans l'association mais la crise sanitaire a accentué ce problème ».

Comment avez-vous conservé un lien avec les adhérents ?

É.B. : « Les entraîneurs ont gardé le lien en proposant des activités en visio et sur des sites extérieurs, en plein air. Des appels téléphoniques ont également permis

de garder un lien et plusieurs activités ont été proposées telles qu'une chasse à l'œuf et des regroupements sportifs afin de ne pas perdre le lien social. A cause du confinement, nous n'avons eu aucune compétition, occasionnant une frustration de nos sportifs. Nous avons proposé des allègements de cotisation sur les années Covid et offert un sweat aux couleurs du club à nos licenciés ».

O.W. : « La combinaison des décisions gouvernementales et des protocoles de notre fédération, qui arrivaient tardivement, ne nous a pas permis de continuer nos activités pendant la majeure partie de la crise sanitaire. Cela s'explique par le protocole sanitaire exigé mais aussi par le fait que nous brassons des enfants d'environ une vingtaine de communes et qu'il paraissait normal de préserver les sportifs. Le couvre-feu, quand celui-ci était en vigueur, nous rendait la tâche quasi impossible pour organiser des créneaux avec une seule salariée. Le lien a été très compliqué à conserver car nous n'avons pas pu proposer d'activités de gymnastique ou autres en extérieur quand cela fut autorisé. (logistique / trajet / groupe de brassage...) ».

Quel bilan tirez-vous de cette période au niveau de vos effectifs, de l'animation du club, de la motivation des membres du bureau ?

É.B. : « Nous ressentions une certaine inquiétude devant la baisse des effectifs, mais nous sommes satisfaits des animations proposées par les entraîneurs du club. En revanche, nous avons constaté une difficulté pour échanger entre les membres du bureau et peu de projection à court terme. L'accès étant interdit aux parents, nous avons perdu le lien avec ces derniers, mais surtout nous n'avons pas pu en créer avec les parents des nouveaux adhérents ».

O.W. : « De notre côté, nous avons peu d'inquiétude pendant la période COVID car les effectifs étaient restés plutôt stables (hormis la baisse des gymnastes des groupes Compétition) mais aucune animation n'a pu être proposée sur cette période (loto, compétitions internes et gala de fin d'année annulés). Nous avons réalisé quelques réunions en distanciel afin de partager les informations entre les membres du bureau, notamment sur nos actions administratives (subventions / chô-

mage) et sur les protocoles de reprise.

Avant la crise sanitaire, nous avions déjà très peu de parents qui franchissaient le seuil du gymnase et aujourd'hui c'est encore plus flagrant. Pour preuve, nous avons reporté une première fois notre assemblée générale faute de parents et lors de la deuxième réunion, nous avons péniblement attiré 10 parents.

Comment envisagez-vous l'avenir pour votre club ?

É.B. : « Nous sommes très optimistes sur l'avenir du Dojo Bélon Aven car les effectifs sont remontés à un chiffre proche de ce qu'il était avant la crise sanitaire, avec le retour des anciens et l'arrivée de nouveaux adhérents. Grâce à une bonne gestion du club par les anciens présidents, nous avons réussi à passer cette crise sans trop de conséquences financières. La dynamique est là et reste présente, comme en témoigne les très bons résultats obtenus en compétition par nos jeunes judokas au mois de mars ».

O.W. : « Les adhérents sont là, en nombre réduit certaines semaines car la crise sanitaire est toujours là ; comme le rappelle notre messagerie qui nous informe régulièrement de cas d'enfants positifs. Depuis plusieurs saisons, nous recherchons un deuxième entraîneur pour pouvoir restructurer nos créneaux et notre proposition d'ateliers de gymnastique. Nous sommes optimistes car la gestion financière du club est saine depuis sa création et nos actions pendant la crise sanitaire et l'accompagnement de la mairie de Bannalec nous ont permis de passer ce cap difficile. Actuellement, notre dynamique est encore au ralenti, mais nous essayons d'insuffler un vent nouveau pour faire repartir l'association et le bénévolat. Malheureusement, avec peu de parents au sein du bureau, l'organisation et la communication sont parfois difficiles. Nous espérons que l'allègement des protocoles donnera envie aux parents de venir plus souvent nous voir. Nous avons besoin d'aide à tous les niveaux : au bureau, des bénévoles et à l'encadrement. Mais pour conclure sur une note plus optimiste, le club se porte bien. Mais attention tout de même car sans bureau, le club pourrait disparaître. Sinon, nous continuons à renouveler le matériel pour sécuriser les agrès et pour permettre aux gymnastes de s'améliorer et de s'amuser ».

Évolution

KMO : une nouvelle association à Bannalec

Avec quelques amis, le maître-nageur Moïse Gouleau est à l'origine de la création de l'association Klub Moïse Océan, pour promouvoir le long-côte, en tant que discipline sportive de compétition.

Depuis l'été 2019, le maître-nageur Moïse Gouleau, installé à Bérot dans la commune, entraîne dans son sillage de nombreux adeptes de nouvelles activités physiques pratiquées sur le littoral : long-côte, aquagym en mer, cours de natation en mer et randonnée palmée. En 2021, Moïse s'est lancé dans une nouvelle aventure : la compétition de long-côte et il a d'ailleurs déjà remporté le titre de champion de Bretagne en solo et en trio. Avec la création d'une association, les responsables du Klub Moïse Océan souhaitent réunir toutes les personnes intéressées pour participer aux prochaines compétitions.

Cette discipline sportive est encore relativement jeune et les premières compétitions datent de 6 à 7 ans environ. Mais c'est une activité en plein essor, qui se développe sur tout le littoral français. En 2022, les responsables du KMO sou-

haitent participer à deux rendez-vous majeurs de la discipline : les compétitions régionales en avril à Ploudalmézeau et le championnat de France au mois de juin à Sangatte (Pas-de-Calais).

Le KMO invite toutes les personnes intéressées par la compétition de long-côte à le rejoindre : l'adhésion permettra une affiliation à la Fédération Française de Randonnée, avec tous les avantages que ça représente : une responsabilité civile en cas d'accidents corporels, un accès à tous les clubs et activités de la FFR (marche nordique, sportive, avec raquette, long-côte).

Le tarif est fixé à 45 € par an.

Enfin, l'association KMO envisage déjà des projets et animations pour promouvoir la discipline et attirer de nouveaux adeptes, mais également sensibiliser sur les problématiques de l'environnement et du littoral.

Le bureau est composé de : Florent Dérededec (président), Roxane Gouleau (trésorière), Anne Goasguen (secrétaire) et Moïse Gouleau (administrateur).

Contact : moise.ocean@gmail.com ou par téléphone au 06 63 28 51 08.


Évolution

On recrute au club de handball



Le HandBall Club de Bannalec (HBCB) a conservé ses effectifs malgré la crise sanitaire, mais pour pérenniser le club, ses responsables souhaitent développer des actions de promotion auprès des enfants et des adolescents à travers plusieurs initiatives que nous dévoile Cathy Fraval, trésorière du HBCB.

« Cette saison, nous avons enregistré plus de 70 licenciés, avec notamment l'engagement de deux équipes seniors, une masculine et une féminine. Nous apprécions également le retour du public qui est nombreux à nous encourager pour les matches à domicile, ce qui donne une belle ambiance le samedi soir. Mais la crise sa-

nitaire nous a quand même un peu freiné dans notre dynamique et nous accusons des pertes de licenciés dans les catégories de jeunes, malgré l'apport de nombreux jeunes de la commune de Riec-sur-Bélon ».

Pour remédier à cette relative désaffection des jeunes, le club a décidé de se mobiliser à travers différentes opérations de promotion du handball.

Depuis le mois de mars, l'entraînement du mercredi de 17 h 45 à 19 h dédié aux enfants nés de 2008 à 2011 est ouvert gratuitement à toutes les filles et les garçons qui seraient intéressés pour découvrir la pratique du handball.

Des projets d'intervention auprès des enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Quimperlé Communauté et des enfants des Tickets Sports pendant les vacances scolaires de printemps sont mis en place également.

Le club souhaite aussi accentuer ses efforts sur la formation des arbitres et des encadrants d'équipes.

Installation

Jean-Jacques Le Roi à votre service



Après plusieurs expériences professionnelles en tant qu'artisan-menuisier ou salarié dans différentes entreprises de menuiserie, le Bannalécois Jean-Jacques Le Roi a décidé de créer sa propre autoentreprise multiservices et propose désormais ses compétences pour différents petits travaux d'aménagements ou de réparation à domicile : pose de parquets, création de mobilier d'intérieur ou d'extérieur, pose de meubles de cuisine et placards. « Finalement, je réalise tout ce que les artisans n'ont plus le temps de faire. Le client achète la marchandise et j'effectue le montage, dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de Bannalec, après une estimation du montant total des travaux » annonce Jean-Jacques.

Contact : 06 63 08 76 90

Facebook :

Mail :

Mutualisation



Installation

Mise en beauté de vos ongles avec Amandine Vieira



Amandine Vieira a ouvert son entreprise Ongles Amande'in depuis le 1er mars 2022.

Cette jeune femme a profité de son congé maternité pour suivre une formation et obtenir son diplôme de prothésiste ongulinaire, une activité en plein essor, qui consiste à proposer une mise en beauté des ongles des mains et des pieds, soit de façon ponctuelle, pour un événement particulier, soit de façon permanente,

avec un entretien mensuel. Amandine propose du gel ou du vernis, sur lequel on peut ajouter de la couleur, des dessins, mais elle peut également appliquer des extensions d'ongles. Amandine travaille à l'étage de son domicile, où elle reçoit sur rendez-vous. Les horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 17 h et le samedi matin de 9 h à 13 h.

Contact : 06 43 25 03 98

Facebook : Ongles Amande'in

Email : OnglesAmande'in@orange.fr

Installation

L'arboriste Éric Massin prend soin de vos arbres

Installé depuis fin septembre dans la commune, à Stang-Lijour, Éric Massin propose ses services pour la taille et le soin à apporter aux arbres, ainsi que l'entretien des jardins. Originaire de Lyon, ce quinquagénaire a suivi différentes formations liées à l'arbre et en particulier une formation d'analyse visuelle de l'arbre, qui lui permet de repérer et comprendre les pathologies et les anomalies mécaniques de chaque arbre, pour des opérations de prévention, selon la technique de William Moore. Ce formateur enseigne une nouvelle approche biologique de l'arbre dans laquelle les traitements et la gestion sont basés sur des principes scientifiques, sur

la reconnaissance des espèces et des saisons, à partir de quoi les personnes qui s'occupent des arbres cherchent à les comprendre avant tout.

Éric Massin intervient dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de Bannalec.



Contact :

06 74 23 53 11

eric.massin@free.fr

Nathalie Massin s'occupe des personnes isolées et des chats

Pour profiter de vos vacances et de vos absences en toute sérénité, Nathalie Massin propose une assistance pour vos chats, matin et soir. Le chat est un animal indépendant qui se gère très bien tout seul. Pour autant, lors d'une absence prolongée, beaucoup de propriétaires sont à la recherche d'une solution de garde pour leur chat. Avec le statut de travailleuse indépendante et la possibilité d'employer le Chèque emploi service universel (CESU), Nathalie se charge de s'occuper de votre chat afin d'assurer son bien-être jusqu'à

vos retours : nourriture, changement de litière ou simple présence. Avec une solide expérience dans l'accompagnement de personnes âgées ou en situation de handicap, elle propose également ses services pour accompagner des personnes isolées (lecture, jeux de société, sorties pour promenades ou rendez-vous médicaux).

Elle intervient dans un rayon de 15 km autour de Bannalec.

Contact : 06 52 77 54 76

et massin.nathou@gmail.com

Les Gratouillis

Une serre et des outils pour les enfants aux jardins partagés



L'association Les Gratouillis a bénéficié du plan de relance de l'État pour investir dans une serre de 60 m² et une centaine d'outils. Ces nouveaux équipements permettront d'accueillir des classes et des groupes de structure d'accueil pour enfants, adolescents et adultes dans les prochains mois. La serre sera également utile pour réaliser des semis et pour les légumes qui nécessitent plus de chaleur. Depuis le 1er avril, l'association a mis en place une cagnotte participative

en ligne sur www.helloasso.com/associations/les-gratouillis, pour permettre aux Bannalécois qui le souhaitent, d'aider à l'achat de plantes aromatiques pour créer un espace sensoriel et il est toujours possible de rejoindre l'association : l'adhésion est de 5 € par an ; de 15 € par an pour une adhésion et une parcelle de 50 m² ou de 20 € par an pour une parcelle de 100 m².

Plus d'informations sur www.facebook.com/lesgratouillis

Chapelle de La Véronique

Un patrimoine exceptionnel !

Contrairement aux autres chapelles de Bannalec, La Véronique est classée aux Monuments Historiques. Cette reconnaissance acquise en 1914 a eu un effet négatif : le coût des travaux devient exorbitant.

Aujourd'hui, pourtant, pour la communauté d'agglomération, elle est une des plus belles représentations de l'architecture religieuse du XVII^e siècle du pays de l'Aven.

La chapelle date de 1605, construite par la famille des Kergounadec'h qui voulait vraisemblablement marquer son territoire après la destruction de la chapelle voisine de Locmaria, par les ligueurs, après les combats de Quimerc'h de 1597.

Malheureusement, le 22 mars 1947, la foudre endommage gravement l'édifice : le clocher et le toit sont à refaire, les magni-

fiques vitraux, datant de 1622, sont pulvérisés et leurs restes déposés au presbytère de la commune : on perdra leur trace quelques années plus tard.

Il faudra attendre 1952 pour qu'une succincte restauration permette le retour des offices religieux. En 1993, une restauration des peintures murales sera entamée par une association nantaise, qui espérait que les Bâtiments de France poursuivraient les travaux : il n'en fut rien.

Il n'en demeure pas moins que la destination de la chapelle à la dévotion de la fertilité a permis au sculpteur Vincent Le Maout, véritable artiste aux coups de ciseau à la fois grossier mais sûr, une très abondante production d'œuvres particulièrement belle et originale.

Malheureusement, l'humidité des lieux conduit toujours à une lente mais certaine dégradation des boiseries et des sablières de cette magnifique chapelle, par les insectes et la vermine.



Le sort s'acharne sur la chapelle de La Véronique

En novembre 1957, un article paraissait dans le quotidien Ouest-Éclair avec le titre suivant : « plusieurs millions de dégâts au clocher de la chapelle de la Véronique en Bannalec ». Cet article rappelle qu'en 1915 déjà, « la foudre avait détruit la croix surplombant le clocher. Le 22 mars 1947, un gros orage mit à mal le clocher. Les pierres qui formaient les cinq mètres supérieurs furent jetées à terre, certaines démolissant la charpente et tombant à l'intérieur de la chapelle. Cette charpente fut remise en état en 1952 ». L'article de 1947 intitulé « la foudre tombe sur la chapelle de la Véronique » indique qu'« un violent orage a éclaté samedi soir dans la région, vers 19 h. La foudre est tombée sur la chapelle et le clocher qui date de 1605 a été détruit : des

vitraux ont été brisés et la chapelle a subi d'importants dégâts ».

En 1957, la reconstruction du clocher est décidée en accord avec les Beaux-Arts, pour des travaux financés par la commune, le département et l'État, pour un montant de 3 millions environ.

Les 2/3 des travaux étaient déjà effectués lorsque la tempête de 1957 emporte le sommet du clocher, la cloche et l'échafaudage de l'entreprise Thomas et Caillot de Quimper. « Il faut à présent repartir à zéro ».

C'est en juin 1961 que les travaux de réfection de la chapelle reprendront et l'article précise : « on nous promet que les vitraux seront prochainement restaurés ».

Actu

Des automates de prêt au Tangram

Depuis le début du mois de février 2022, deux automates de prêt et de retour ont été mis en service au Tangram : ces bornes donnent la possibilité aux usagers de la médiathèque d'emprunter et de faire des retours en autonomie, simplement en scannant leurs documents.

Outre la confidentialité du prêt qu'ils garantissent, ces automates ont également pour but de permettre aux agents d'être davantage présents aux côtés des usagers dans les rayons de la médiathèque et de disposer de plus de temps pour la préparation des animations tant appréciées par les usagers.



Dématérialisation

Une conseillère numérique pour accompagner les citoyens

La pandémie de Covid-19 et les confinements successifs ont révélé une certaine dépendance au numérique. Scolarité, travail, médecine, une grande partie de nos vies et de nos usages passent désormais, pour une large partie de la population, par nos écrans.

Pourtant, en France, 14 millions de personnes connaissent des difficultés dans leur utilisation des outils numériques, alors que la dématérialisation se généralise, du commerce en ligne aux démarches administratives. Ce chiffre indique que près d'1/4 de la population éprouve des difficultés pour utiliser un ordinateur, une tablette, naviguer sur internet, et surtout, faire valoir et connaître ses droits à l'heure ou la dématérialisation s'accélère dans tous les services publics et privés. On parle alors d'illectronisme, ce mot est la contraction des mots illettrisme et électronique.

Lors du conseil municipal du 25 février 2022, les conseillers municipaux de Bannalec ont approuvé la création d'un emploi de conseiller numérique itinérant qui sera amené à proposer ses services lors de permanences dans chaque commune de Quimperlé communauté et la mutualisation de la rémunération de cet emploi. C'est Lenig Duigou qui a été recrutée pour ce poste qui permettra à la communauté d'agglomération de répondre aux attentes des citoyens dans leurs démarches administratives et numériques du quotidien.

Matilin

Le réseau Matilin se modernise



Matilin, le réseau des bibliothèques de Quimperlé Communauté est né en 2004 autour de projets d'animations et d'une volonté de coopération. Le portail et le réseau informatique sont nés en 2011 et leur évolution a accompagné le développement des bibliothèques municipales qui se modernisent pour offrir au quotidien dans chaque commune un service de proximité convivial.

Depuis le début de l'année 2022, un nouveau site internet Matilin, entièrement repensé et optimisé a été mis à jour. Ce site est désormais plus riche grâce à son agenda, plus complet car il rassemble toutes les actualités et les infos des médiathèques et surtout plus interactif : les abonnés ont désormais la possibilité de s'inscrire en ligne à certains événements, aux newsletters ou, en vous connectant à leur compte, faire des suggestions d'achat directement aux médiathèques, consulter l'historique de leurs prêts, signaler des coups de cœurs, envoyer par mail des sélections... et bien sûr, faire des réservations et prolongations de prêts.

L'offre en ligne du réseau Matilin

L'appartenance de notre médiathèque au réseau Matilin n'implique pas seulement la possibilité de pouvoir bénéficier de l'ensemble des ressources du réseau des médiathèques de Quimperlé Communauté, c'est également pour les abonnés, un accès facilité à des ressources en ligne gratuitement grâce à un partenariat avec La Bibliothèque du Finistère.

Avec votre carte Matilin, vous aurez accès à :

- de la presse en ligne avec Pressreader (titres de presse français ou étrangers)
- du cinéma avec La Médiathèque numérique (vidéo à la demande) et la Cinéma-thèque de Bretagne (films amateurs et professionnels en lien avec la Bretagne)
- des livres numériques (à télécharger pour lecture sur smartphone, liseuse, tablette, ordinateurs...)
- de l'autoformation avec ToutApprendre.com (formations à l'informa-

tique, aux langues, cours de soutien scolaire et de remise à niveau pour adultes...)

- des histoires animées pour les enfants avec La souris qui raconte (à partir de 5 ans)
- de la musique avec la Cité de la musique et la Philharmonie de Paris (tous les genres musicaux en audio, vidéo, multimédia...) et diMusic (musique indépendante).



La tribune de l'équipe municipale

Vœux du groupe municipal « Bannalec, un avenir à partager »

Les éléments de contexte international, européen, français, nous impactent tous, dans nos vies collectives, personnelles et professionnelles.

Cette réalité crée un climat anxiogène. Nous devons nous mobiliser pour améliorer le présent et penser l'avenir, à la société que nous léguerons demain, aux générations suivantes.

Portons l'espoir qu'une vie paisible pour chacun, partout dans le monde, soit un but non négociable pour chaque gouvernement. Nous espérons ainsi que tous les Bannalécois aient pu exprimer leur opinion lors des élections présidentielles.¹

A l'échelle locale, tous les moyens sont mis en œuvre pour contribuer au bien

vivre ensemble dans notre territoire.

C'est fort de cette conviction que cette année encore, un gros travail a été mené par les agents et les élus pour construire un budget répondant aux besoins et aux attentes tout en préparant l'avenir. Grâce à la gestion budgétaire des deniers de notre commune, la fiscalité n'est pas augmentée et l'emprunt maîtrisé.

Nous pouvons ainsi poursuivre nos investissements et entrevoir des projets structurants pour les années à venir, tout en améliorant le quotidien : la voirie, les équipements de loisirs, le soutien à la vie associative, la modernisation des locaux et des outils de travail.

Pour conclure, nous souhaiterions saluer et remercier chaleureusement toutes

celles et ceux qui œuvrent quotidiennement au développement durable et harmonieux de notre commune. Et particulièrement nos bénévoles. Le tissu associatif bannalécois est riche, fort de son histoire et de sa culture. Dans ce contexte de reprise des événements que nous attendions, nous appelons chacun à venir les découvrir, les rencontrer et les soutenir.

Nous avons la chance de disposer de structures qui œuvrent dans de nombreux domaines. Chacun peut trouver sa place dans une équipe associative. N'hésitez pas à franchir le pas.

¹ : A l'heure où nous écrivons cette tribune, le premier tour des élections présidentielles ne s'est pas tenu.

Actu

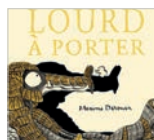
Ouverture de France Services à Quimperlé

Situé en cœur de ville à Quimperlé, place Saint-Eutrope, France Services portée par la ville de Quimperlé et cofinancée par Quimperlé Communauté, l'État, le Département et la Région Bretagne, a ouvert le 26 janvier dernier.

Au sein d'un même lieu, de nombreux services accompagneront les usagers dans leurs démarches : plusieurs services de la ville de Quimperlé, de Quimperlé Communauté (services Information Jeunesse et Prévention et le Point d'accès au droit), des partenaires institutionnels (Santé, allocations, inscriptions scolaires, aide juridictionnelle, emploi) mais aussi des associations impliquées dans l'accompagnement des citoyens.

Médiathèque

La programmation du Tangram



Exposition Dis-moi ton Livre du 27 avril au 24 mai
Maxime Derouen « Un Trésor Lourd à porter »



24 mai au 12 juillet 2022
Plume & Cie : entrez dans l'univers fabuleux des oiseaux

Exposition en partenariat avec la Bibliothèque Départementale du Finistère.

MAI 2022 : LE MOIS DE LA MER

À l'occasion de la Journée Européenne de la Mer (le 20 mai), la programmation du Tangram se teinte d'un bleu océan. Au-delà de nos rendez-vous traditionnels (Bébés Lecteurs et Heure du Conte), deux temps forts sont proposés



Vendredi 13 mai à 18 h 30
Projection du film « Démailler » d'Alexis Berg et Michel Le Meur, en présence de Thomas Le Gall.



Samedi 11 juin de 14 h à 17 h :
Animation de création de Pop Up « Oiseaux »



Du 20 juillet au 20 septembre 2022
Exposition de Peinture sur huile de Nelly Kieffer



Samedi 21 mai à 14 h 30 :
Animation de découverte des vertus des algues en famille.



Les rendez-vous de 2022

Mai

Dimanche 01 : Troc et puces, Hand Ball Club (*Salle Jean Moulin*)

Samedi 07 : Tournoi de pétanque départemental,
Amicale des Pompiers + pétanque (*André Duval*)

Dimanche 08 : Goûter des anciens, CCAS (*Salle Jean Moulin*)

Dimanche 08 : Foire aux plantes, Petites boutures (*André Duval*)

Samedi 14 : Concert, Les Déglingos (*Salle Jean Moulin*)

Samedi 21 : Banna Color, Jeunesse sans Frontières (*Bourg*)

Jeudi 26 : Pardon, Comité de La véronique (*La véronique*)

Dimanche 29 : Marche, Comité de La véronique (*La véronique*)

Juin

Dimanche 05 : Randonnée des genêts, Cyclo club Bannaec (*André Duval*)

Dimanche 05 : Pardon, Comité de Trémeur (*Trémeur*)

Samedi 11 : Kermesse, École Diwan (*École*)

Samedi 11 & dimanche 12 : Tournoi Bercy, Fleur de Genêt (*Stade*)

Dimanche 12 : 1^{er} tour des élections législatives (*Salle Jean Moulin*)

Dimanche 12 : Portes ouvertes, Les Gratouillis

Samedi 18 : Kermesse, APEL de l'école Notre-Dame (*École*)

Dimanche 19 : Randonnée pédestre, Comité de Saint Cado

Dimanche 19 : 2nd tour des élections législatives (*Salle Jean Moulin*)

Vendredi 24 : Fête de la musique

Samedi 25 : Kermesse, Écoles publiques (*André Duval*)

Dimanche 26 : Pardon, Comité de Saint-Jacques (*Saint-Jacques*)

Juillet

Samedi 02 : Les Olympiades, Jeunesse Sans Frontières (*André Duval*)

Samedi 02 : Repas, Union Nationale des Combattants (*Salle Jean Moulin*)

Dimanche 03 : Troc et puces, Fleur de Genêt (*Place Yves-Tanguy*)

Samedi 09 : Feu de Saint Jean, Comité de jumelage Banaleg-Castleisland (*Kervinic*)

Dimanche 10 : Pardon, Comité de Trébalay (*Trébalay*)

Mercredi 13 : Moules Frites, Fleur de Genêt (*André Duval*)

Mercredi 13 : Feu d'artifice (*Stade*)

Du 17 au 22 : Chant, IZEL Art et Bien-être (*Auguste-Salaün*)

Vendredi 22 : Vendredis musicaux, Bann'anim (*Bourg*)

Vendredi 29 : Vendredis musicaux, Bann'anim (*Bourg*)

Samedi 30 : Challenge Rostren, Club pétanque (*André Duval*)

Août

Vendredi 05 : Vendredis musicaux, Bann'anim (*Bourg*)

Les 05 & 06 : Festival des vieux métiers, Ensemble Folklorique (*Stang-Huel*)

Dimanche 07 : Pardon, Comité Église-Blanche (*Église blanche*)

Dimanche 14 : Nuit cabaret, Ensemble Folklorique (*Bourg*)

Lundi 15 : Festival Folklorique «Les Genêts d'Or» (*Bourg*)


Dimanche 21 : Troc et puces, Un combat pour Ilona (*André Duval*)

Du 23 au 27 août : Festival des Rias sur le territoire de Quimperlé communauté

Les 27 & 28 : Festival Ankou (*André Duval*)

Dimanche 28 : Pardon, Comité Saint Cado

Festival des Rias

 Du 23 au 27 août
à Bannaec :

Samedi 27 :
Soirée de clôture (*Bourg*)

